



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3337

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) - Travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant - Extension de l'offre de stationnement sécurisé vélo sur le réseau des transports en commun lyonnais (TCL) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage**

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Hémon**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jaquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Ulrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 18 mars 2019****Délibération n° 2019-3337**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) - Travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant - Extension de l'offre de stationnement sécurisé vélo sur le réseau des transports en commun lyonnais (TCL) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon s'est dotée d'un PAMA articulé autour du développement conjoint de la marche et du vélo, par délibération du Conseil n° 2016-1148 du 2 mai 2016.

Concernant le développement de l'usage du vélo, le PAMA fixe l'objectif d'atteindre 1 000 km de réseau cyclable à l'horizon 2020 dans l'agglomération lyonnaise. Cela suppose d'étendre le réseau cyclable de 350 km sur la période 2016-2020, soit un rythme moyen de 70 km/an, correspondant à un doublement de l'effort par rapport au mandat précédent (en moyenne 35 km/an).

À ce jour, le réseau cyclable atteint 850 km, avec un rythme de déploiement qui s'est établi à 60 km/an en moyenne depuis 2015. Le rythme de déploiement pour les années 2019 et 2020 devrait s'accélérer, grâce aux livraisons des projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI), et atteindre 75 km/an sur les 2 dernières années du mandat.

L'objectif des 1 000 km à l'horizon 2020 devrait donc être tenu, grâce à la livraison ces 2 prochaines années d'environ :

- 25 km/an dans le cadre des projets d'aménagement et de voirie inscrits à la PPI 2015-2020,
- 40 km/an au travers des opérations de proximité et, notamment, des opérations récurrentes modes doux, dédiées principalement au développement des axes secondaires et au déploiement du double-sens cyclable dans les zones à circulation apaisée,
- 10 km/an au titre de la présente opération, dédiée à l'extension du réseau cyclable structurant sur les grands axes de voirie.

Cette dernière contribution est prise en charge dans le cadre de la mise en œuvre du PAMA, pour laquelle une individualisation est prévue à hauteur de 20 000 000 € dans le mandat.

Deux individualisations partielles ont été sollicitées lors des Conseils du 2 mai 2016 par délibération n° 2016-1149 et du 17 septembre 2018 par délibération n° 2018-2941, à hauteur de 14 000 000 € pour réaliser 17 axes cyclables structurants suivants :

Communes / arrondissements	Liaison cyclable	Longueur (m)
Charbonnières les Bains Tassin la Demi Lune	avenue Jean Bergeron	1 740
Dardilly La Tour de Salvagny	ex-RN7 - route de Lyon	2 090
Feyzin	Blum - Berlioz	1 220
Genay	route de Trévoux	1 330
Lyon 1 <sup>er</sup> / 4 <sup>o</sup>	Gillet - Saint Vincent	1 860
Lyon 4 <sup>o</sup> / 6 <sup>o</sup>	Brotteaux - Belges - Churchill	2 270
Lyon 5 <sup>o</sup>	avenue du Point du Jour	2 400
Lyon 5 <sup>o</sup>	Bondy - Fulchiron	1 220
Lyon 6 <sup>o</sup>	quai Sarrail	450
Lyon 7 <sup>o</sup>	quai Claude Bernard	540
Meyzieu Jonage	liaison Meyzieu - Jonage	3 890
Mions	rue de la Libération	840
Rillieux la Pape Sathonay Camp	liaison Sathonay Camp - Rillieux la Pape	1 760
Saint Genis Laval	Collonges - République - Joffre	1 340
Saint Priest Corbas	liaison Saint Priest - Corbas	1 275
Vénissieux	liaison Feyzin - Vénissieux	2 980
Villeurbanne Lyon 3 <sup>o</sup>	Baratin - Decorps - Vinatier	1 820
<b>Total</b>		<b>29 025</b>

Elles ont permis de livrer environ 16 km de réseau structurant sur la période 2016-2018, certaines opérations n'étant pas encore achevées.

Il est désormais nécessaire d'individualiser une 3<sup>ème</sup> autorisation de programme complémentaire d'un montant de 6 000 000 € pour :

- poursuivre l'extension du réseau cyclable structurant de la Métropole d'une part,
- construire 7 nouveaux parcs-relais vélos sécurisés sur le réseau TCL d'autre part.

La 3<sup>ème</sup> phase d'extension du réseau cyclable structurant comprend 6 projets d'aménagement représentant un linéaire d'environ 7 km.

Communes / arrondissements	Liaison cyclable	Longueur (m)
Corbas	boulevard Jean Mermoz	730
Albigny sur Saône Couzon au Mont d'Or Saint Romain au Mont d'Or Collonges au Mont d'Or	quais de Saône rive droite (ex-RD51)	2 400
Lyon 7°	Grande rue de la Guillotière	850
Lyon 3° / 8°	avenue Rockefeller	600
Tassin la Demi Lune	avenue Victor Hugo	1 400
Villeurbanne Vaulx en Velin	Cerdan - Cusset - Gabriel Péri	1 000
<b>Total</b>		<b>6 980</b>

Les études de maîtrise d'œuvre de ces 6 projets sont achevées ou en cours. Les travaux seront conduits sur les 2 années 2019 et 2020, par le biais de marchés à bons de commande de la direction voirie, végétal et nettoyage ou sur appels d'offres dédiés suivant les montants.

S'agissant du développement des services vélo et, notamment, du stationnement sécurisé pour permettre l'intermodalité avec les transports en commun, la Communauté urbaine de Lyon et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) avaient déployé, à la fin du précédent mandat, une offre publique de stationnement sécurisé pour vélos dans 7 parcs-relais du réseau des TCL représentant environ 590 places.

Le déploiement d'une 2<sup>nd</sup>e phase de 7 abris vélos sécurisés sur les stations des lignes fortes du réseau TCL va permettre d'augmenter la capacité de 160 nouvelles places vélos pour ce service en faveur de l'intermodalité entre vélos et transports collectifs.

Communes	Station TC	Lignes TC	Nombre de places
Caluire et Cuire	Cuire	métro C trolleybus C1	50
Caluire et Cuire	place Foch	trolleybus C1 et C2	20
Lyon 3° / 8°	Grange Blanche	métro D tramways T2 et T5	20
Lyon 7°	stade de Gerland	métro B	20
Saint Priest	Hauts de Feuilley	tramway T2	20
Vénissieux	gare de Vénissieux	métro D	20
Villeurbanne	Laurent Bonnevey	métro A	10
<b>Total</b>			<b>160</b>

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la poursuite des travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable et la construction de 7 nouveaux parcs-relais vélos sécurisés sur le réseau TCL dans le cadre du PAMA.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 6 000 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 4 500 000 € TTC en 2020,
- 1 500 000 € TTC en 2021,

sur l'opération n° OP09O5048.

Le montant de l'autorisation de programme est donc porté à 19 800 000 € TTC en dépenses pour le budget principal, et est maintenu à 200 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.**